



ÉPIDÉMIE DE COVID-19 : GUIDE À L'USAGE DES ORGANISATEURS DE RENCONTRES DANS LES LIEUX D'AFFECTATION MONDIALES

OBJECTIF

Ce document vise à fournir aux organisateurs de réunions des informations clés pour l'organisation et la gestion de réunions dans le cadre actuel de l'épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui se propage à l'échelle mondiale. Ce guide doit être revu et adapté conformément aux conseils des autorités sanitaires locales et des bureaux de pays de l'OMS.

CONTEXTE

Les coronavirus sont une grande famille de virus respiratoires qui provoquent des maladies allant du rhume à des maladies plus graves telles que le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Bien que l'épidémie actuelle de COVID-19 soit toujours à l'étude, le virus semble être modérément infectieux et peut être transmis d'homme à homme, principalement par propagation de gouttelettes, tout comme les autres virus respiratoires. Bien que de nombreux cas se manifestent par une maladie bénigne, un faible pourcentage se transforme en une maladie plus grave et une pneumonie. Pour la dernière mise à jour de la situation sur l'épidémie, voir <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports/>

INFORMATIONS CLÉS POUR LES PARTICIPANTS

À l'heure actuelle, la grippe saisonnière présente plus de risques pour les participants aux réunions que le COVID-19. Les directives pour la grippe ou l'un des virus respiratoires s'appliquent également au COVID-19. Les informations clés suivantes doivent être partagées avec tous les participants à la réunion :

1. Évitez l'exposition aux virus respiratoires :

- Évitez tout contact étroit (à moins de 1 mètre / 3 pieds) avec des personnes souffrant de fièvre, de toux ou de symptômes respiratoires.
- Lavez ou désinfectez vos mains fréquemment - c'est l'une des mesures les plus efficaces actuellement.
- Notez que, selon l'OMS, le port du masque par les personnes qui sont en bonne santé et exemptes de symptômes respiratoires ne présente aucun avantage prouvé.

2. Évitez de propager des virus respiratoires si vous êtes souffrant :

- Restez chez vous si vous ne vous sentez pas bien, si vous avez de la fièvre ou d'autres symptômes respiratoires.
- Si vous ne vous sentez pas bien, informez l'organisateur de la réunion et prenez des dispositions pour obtenir une évaluation auprès d'un professionnel de la santé. Il est préférable d'appeler un professionnel de la santé avant de vous rendre sur place pour l'informer de votre état.
- Maintenez votre distance des autres - au moins 1 m / 3 pieds.
- Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir jetable lorsque vous toussiez ou éternuez et utilisez la poubelle la plus proche pour vous en débarrasser après utilisation. Si vous n'avez pas de mouchoir jetable, toussiez ou éternuez dans votre coude.
- Lavez-vous ou désinfectez-vous les mains fréquemment - après avoir toussé, avant de préparer des aliments ou de manger, après avoir utilisé les toilettes, après avoir été en contact avec des personnes malades et quand vous êtes dans un endroit public fréquenté.



SOINS POUR LES PARTICIPANTS A LA RÉUNION

Pour les maladies respiratoires : un participant qui ne se sent pas bien avec de la fièvre, de la toux ou d'autres symptômes respiratoires est le plus susceptible de souffrir d'une maladie plus courante - le rhume ou même la grippe – et non du COVID-19.

Dans le cas peu probable où ils ont de la fièvre, de la toux ou des symptômes respiratoires ET ont été dans un endroit à haut risque ou ont soigné une personne atteinte de COVID-19, ils peuvent être considérés comme un cas suspect de COVID-19. Afin de préparer la réunion, les organisateurs doivent rappeler à tous les participants où obtenir des services médicaux dans le lieu d'affectation ou le lieu de la réunion en cas de malaise et s'assurer de disposer de l'assurance médicale nécessaire pour ces services.

Si un participant ne se sent pas bien dans la salle de réunion : les organisateurs doivent préparer une procédure d'opération standard de ce qu'il faut faire pour gérer le cas. Cela devrait comprendre comment coordonner l'accès aux soins médicaux pour les participants, ainsi que tout nettoyage nécessaire dans la salle de réunion. Ces procédures doivent être développées en conformité avec les mesures prises par les autorités locales et les conseils des bureaux de pays de l'OMS.

Pour les urgences médicales : les organisateurs doivent être prêts à mettre le patient en relation avec les personnels médicaux d'intervention d'urgence.

Pour tous les autres soins médicaux : les organisateurs doivent pouvoir conseiller aux participants qui se sentent mal pour quelque raison que ce soit de se rendre dans une clinique de soins d'urgence locale ou aider à organiser le transfert avec un service d'ambulance local en cas d'urgence.

CONSIDÉRATIONS LOGISTIQUES POUR LES ORGANISATEURS DE RÉUNION

Voici quelques suggestions d'éléments importants à mettre en œuvre avant et pendant une réunion. Les organisateurs doivent pouvoir adapter ces suggestions conformément aux autorités sanitaires locales et aux conseils du bureau de pays de l'OMS.

AVANT LA RÉUNION

Les organisateurs doivent :

- Distribuer le kit « Conseils aux participants à la réunion » (y compris les brochures d'accompagnement) ;
- Rechercher les informations disponibles les plus récentes des autorités sanitaires locales et du bureau de pays de l'OMS ;
- Développer une capacité de vidéoconférence (VTC) - à la fois pour les participants et les présentateurs qui ne peuvent pas être présents ;
- Être en contact le service de gestion des installations avec pour ce qui concerne le nettoyage et la mise à disposition de désinfectant pour les mains.
- Rappeler aux participants d'avoir un plan s'ils tombent malades pendant la réunion et de s'assurer qu'ils disposent d'une couverture d'assurance médicale pendant la réunion.

PENDANT LA RÉUNION

Les organisateurs doivent :

- Fournir un mémoire introductif (voir l'exemple ci-dessous) ;
- Fournir suffisamment de brochures COVID-19 dans la salle de réunion ;
- Fournir des copies des « Conseils aux participants à la réunion » ;
- S'assurer de disposer d'un plan bien établi des actions à entreprendre en cas de malaise des participants - soit pendant la réunion, soit en dehors des heures d'ouverture.

EXEMPLE DE MÉMOIRE D'INTRODUCTIF DU PRÉSIDENT



« Comme vous le savez, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de coronavirus 2019 (COVID-19) était une urgence de santé publique de portée internationale. Si cette décision met l'accent sur les mesures mondiales de lutte contre l'épidémie, les personnes peuvent y contribuer en suivant les conseils de « penser global, agir localement ». J'exhorte tous les participants à suivre les conseils que nous avons fournis en tant qu'hôtes de cette réunion, notamment :

- Ne vous présentez en aucun cas à la réunion en cas de malaise, de fièvre, de toux ou de symptômes respiratoires ;
- Contactez-nous pour nous informer immédiatement ou par téléphone si vous ne vous sentez pas bien ET avez été dans un endroit « à risque » au cours des 14 derniers jours ; et
- Adoptez les mesures préventives régulières telle que décrites dans les brochures.

Ces mesures sont prises pour votre sécurité et pour notre protection à tous. »

FAQ POUR LES ORGANISATEURS DE RÉUNION

Que faire si une personne qui devrait faire une présentation importante ne se sent pas bien ?

Le présentateur ne doit pas assister à la réunion. Les organisateurs doivent s'assurer qu'il existe un mécanisme de liaison par vidéoconférence pour permettre aux présentateurs de faire la présentation tout en restant à distance.

Que faire si un participant tousse et se sent mal ?

La première étape consiste pour tous les autres participants à garder leurs distances. Le cas échéant, encouragez la personne à éviter les autres et à demander conseil à un professionnel de la santé.

Que faire si un participant tousse et ne se sent pas bien ET s'est récemment rendu dans un pays à haut risque ?

Si vous pensez qu'il existe un risque pour les autres participants, informez la personne malade de la nécessité d'une évaluation médicale. Apportez tout le soutien nécessaire pour garantir que le participant a accès aux services de santé locaux (ambulances, établissements de santé ou clinique du lieu d'affectation) qui procéderont à une évaluation des risques pour déterminer les prochaines étapes.

Dans le cas où quelqu'un devrait être « mis en quarantaine », qu'est-ce que cela signifie ?

Cela signifie essentiellement 3 choses clés. La personne doit :

- Éviter tout contact en restant dans leur logement et en se tenant à au moins 1 m / 3 pieds des autres ;
- Minimiser la propagation des particules virales en couvrant la toux, en nettoyant les surfaces et en se lavant ou en se désinfectant les mains régulièrement ;
- Demander des soins ou des conseils par téléphone avant de consulter un professionnel de la santé en personne.

Un désinfectant pour les mains sera-t-il disponible ?

En général, oui. Les organisateurs doivent demander spécifiquement aux services de la gestion des installations de s'assurer qu'un désinfectant pour les mains est disponible.

Les participants bien portants et exempts de symptômes respiratoires devraient-ils porter des masques faciaux ?

Non. Il n'y a aucune preuve que les masques protègent efficacement ceux qui vont bien et sont exempts de symptômes respiratoires. Nous déconseillons leur utilisation pour les personnes en bonne santé, sauf si cela est une exigence obligatoire des autorités du pays hôte, les masques peuvent même augmenter la propagation du virus car ils sont très souvent touchés / ajustés.

Dispose-t-on d'autres informations ?



Oui. Les informations fournies dans ce mémoire suffisent à gérer la plupart des préoccupations. Cependant, pour plus d'informations, nous vous conseillons de vous référer uniquement à des sources fiables et à jour. Nous vous encourageons à consulter les sections « Conseils de voyage » et « Protégez-vous » du site Web de l'Organisation mondiale de la santé, qui est constamment mis à jour pour refléter les informations les plus récentes.

Page Web de l'OMS COVID-19 - <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

Page Web du personnel de l'ONU COVID-19 - <https://hr.un.org/page/coronavirus-disease-covid-19>